

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 14 Avril 2022

Délibération n°20220414_03

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 45

Suppléants : 1

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 54**

- dont « pour » : 54

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Etude diagnostique des réseaux d'assainissement d'Aigre et de Val-de-Bonnieure

Le jeudi 14 avril 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Val-de-Bonnieure.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine - **BLANCHON Alain** – BOIREAUD Philippe – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique - PAPILAUD Sonia - CROIZARD Christian - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne **BONNET Franck** – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Suppléant remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-BOIZUMAULT Sylvie pouvoir à TEXIER Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

4-DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique

5-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

7-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

8-CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents excusés : DURAND Jean-Louis - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - HENTRY Jimmy BEAU Jean-Yves – JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrid – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques GOYAUD Philippe - POTEL Maryse – DE LUSTRAC Jean-Marc.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Etude diagnostique des réseaux d'assainissement d'Aigre et de Val-de-Bonnieure

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement expose à l'assemblée que les réseaux des communes d'Aigre et Val-de-Bonnieure nécessitent d'être réhabilités, notamment en raison de la problématique des eaux parasites.

Le préalable nécessaire, avant d'envisager des campagnes de réhabilitation de réseaux, est d'avoir une vision globale de l'état de ces réseaux (notamment l'impact des pluies et des périodes de nappes hautes). Pour cela, il est proposé de lancer une étude diagnostique des réseaux d'assainissement sur ces communes, afin d'avoir une vision très claire de l'état des réseaux et pouvoir mettre en place une planification des travaux à engager dans les années à venir.

La réalisation d'une telle étude est une condition nécessaire pour l'obtention de subventions (pour la réhabilitation de réseaux et des stations d'épuration, le cas échéant).

Monsieur le Vice-Président propose de lancer une étude diagnostique des réseaux d'Aigre et Val-de-Bonnieure pour un montant d'étude estimé à 74 500 € HT.

Il précise que cette opération est éligible aux subventions de l'agence de l'eau et du Département et précise que le montant estimé des subventions est de 80 %.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- ***D'APPROUVER le lancement de l'étude diagnostique des réseaux d'Aigre et Val de Bonnieure ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

